

ACTION 10 : Renforcement des capacités des agriculteurs et sauvegarde de l'environnement dans le sud du Lubero - ACUCOBA

Pays: République Démocratique du Congo

Titre: Renforcement des capacités des agriculteurs et sauvegarde de l'environnement dans le sud du Lubero.

Situation géographique de l'action : Communautés de Luofu, Nyamighindo, Kirumba, Bunyakalongo, Kamandi, Mighobwe, Mambasa, Lubango, Katondi et Virenge, dans les chefferies de Bamate et de Batangi, Territoire de Lubero, Province du Nord-Kivu, en République Démocratique Congo.

Secteur/s: 43040 DÉVELOPPEMENT RURAL et 311 AGRICULTURE (150 GOUVERNEMENT et SOCIÉTÉ CIVILE).

Brève description de l'Action

ACUCOBA (Association des Cultivateurs des Collectivités des Batangi et Bamate) est une initiative paysanne de développement rural créée en 1988 dans le but d'améliorer les conditions de vie des acteurs du secteur agricole. ACUCOBA comprend 17 sections qui regroupent 1.680 membres, dont 1.000 sont des femmes. Depuis sa création l'association a développé divers projets dans le secteur agricole, spécialement dans le domaine de la commercialisation mais aussi dans celui de la construction et la réhabilitation d'infrastructures. L'action pour les premières années de la convention a été focalisée sur la professionnalisation des producteurs agricoles du Sud du territoire de Lubero à travers l'amélioration des techniques agricoles et l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles. En marge de la formation des paysans en ce qui concerne certaines techniques de culture et de la distribution de crédits rotatifs en semences (pomme de terre, haricot, soja, maïs, manioc, arachide, chou, oignon, carotte), des pépiniéristes ont été formés en ce qui concerne la conservation et la protection de l'environnement, des routes de desserte agricole ont été réhabilitées et des semences ont été multipliées afin de favoriser la diversification.

Brève description de l'Action en 2010.

ACUCOBA a appuyé 10 sections au travers de l'appui à la professionnalisation des agriculteurs au sud du territoire de Lubero (Collectivités de Batangi et de Bamate) en 2010. Les axes suivants ont été développés :

- Diversification des cultures pouvant intervenir dans la ration alimentaire et/ou ayant une valeur commerciale dans le marché local.
- Disponibilité des intrants agricoles par le biais de la distribution de crédits rotatifs en semences, qui permettent aux OB ayant des faibles revenus d'initier des cycles productifs sans investissement de départ.
- Formation en techniques agricoles : techniques culturales, de conservation des sols et pour l'introduction de nouvelles cultures dans le but de diversifier et d'assurer l'augmentation des productions pour l'autoconsommation et la vente, générant ainsi une amélioration des conditions de vies des familles des membres des organisations de base.
- Renforcement des pépinières sylvicoles : appui à la reforestation pour améliorer l'accès au bois de chauffe et pour protéger les sols.
- Renforcement des membres des organisations de base (OB) : afin de garantir le bon déroulement des activités agricoles, ACUCOBA a appuyé les membres des OB grâce au suivi par ses agronomes et à la formation continue des encadreurs agricoles, membres des communautés bénéficiaires.

Présentation des grandes lignes de l'Action 2011

Au cours de la PAC 5, il est prévu de donner continuité aux actions qui ont été mises en œuvre au cours des années antérieures. Ainsi l'action s'articule sur le renforcement des moyens de subsistance des familles membres des Organisation de Base de 10 communautés du Territoire de Lubero. Pour cela, les activités mises en place viseront le renforcement de la formation technique, au niveau des membres ainsi qu'au niveau des encadreurs agricoles de ces mêmes communautés, le suivi des fonds rotatifs, l'appui à la diversification des productions, la protection de l'environnement et l'appui à la commercialisation. Dans ce sens, les activités d'ACUCOBA, pour cette année 2011, s'articulent autour de 5 résultats :

- **Renforcer les capacités en techniques agricoles:** formations et restitutions dans les communautés (encadreurs agricoles et membres des OB) pour la promotion des techniques de compostage
- **Mise à disposition de fonds rotatifs pour favoriser l'accès aux ressources locales de production :** les crédits rotatifs distribués les années antérieures feront l'objet d'un suivi pour garantir leur remboursement par les bénéficiaires.
- **Diversification de la production agricole des membres des sections:** Augmentation de la production diversifiée des unités familiales avec un suivi des familles par l'agronome d'ACUCOBA et les encadreurs agricoles formés
- **Protection de l'environnement par le biais de la reforestation :** mise en place de pépinières dans de nouvelles communautés, le reboisement et la formation de pépiniéristes et l'appui à un projet de WWF
- **Appui à la commercialisation des productions des membres des sections appuyées :** mise en place d'unités de collecte et de stockage, pour favoriser l'écoulement des productions en cossettes de manioc et en pommes de terre, complété par un échange d'expérience avec des structures expérimentées dans la commercialisation.

Budget prévisionnel (Annexe): [\(Voir annexe Budget de PAC 5\)](#)

Durée prévue (Chronogramme d'activité) :

ACTIVITES	ANNEE 2011											
	MOIS											
	J	F	M	A	M	J	JL	A	S	O	N	D
R.1.1 Capacités techniques des agriculteurs renforcées												
A1.1.1. Formation de 20 encadreurs agricoles sur les techniques de compostage												
A1.1.2. Restitution de la formation des encadreurs agricoles dans les 10 sections												
R.1.2 Crédit rotatif mis à disposition des agriculteurs												
A.1.2.1. Rotation de crédits rotatifs												
A.1.2.2. Suivi des remboursements des crédits rotatifs												
A.1.2.3 Réunion de suivi des sections												
R.2.1 Production agricole des membres des sections diversifiée												
A.2.1.1. Suivi technique des activités agricoles des membres de 10 sections												
A.2.1.2. Appui à la récolte des productions agricoles des membres de 10 sections												
R.3.1 Protection de l'environnement renforcée												
A.3.1.1. Formation de dix pépiniéristes en techniques de production des plantules d'arbres												
A.3.1.2. Installation de 5 pépinières												
A.3.1.3. Distribution et suivi de plantation												
R.4.1 Commercialisation des produits de récolte des membres renforcée												
A.4.1.1. Collecte et stockage des récoltes												
A.4.1.2. Echange d'expériences avec des organisations d'appui à la commercialisation												

Objectifs, résultats espérés et détail des activités:

Objectif de Développement : Augmenter les moyens de subsistance des familles paysannes des faibles revenus en Territoire de Beni et Lubero, par l'accès aux ressources locales diversifiées, et la promotion de pratiques alternatives.

Objectif(s) Spécifique(s):

OS 1 : Renforcer la capacitation technique et mettre en fonctionnement des fonds rotatifs agricoles, qui permettent l'accès et le contrôle sur les ressources locales (semences, animaux,...) des paysannes et paysans aux Territoires de Beni et Lubero. On mettra l'accent sur l'accès et contrôle que les femmes ont sur les ressources

OS 2 : Augmenter la production diversifiée des unités familiales sur la base des ressources endogènes acquises localement

OS 3 : Conserver l'environnement par la promotion de la reforestation et réduction de la consommation de bois de chauffage

OS 4 : Augmenter les revenus familiaux à partir de la vente de la production agricole

Résultats attendus:

Pour OS 1 :

R.1.1. Capacités techniques des agriculteurs renforcées.

R.1.2. Crédits rotatifs sont mis à disposition des agriculteurs.

Pour OS 2 :

R.2.1. Production agricole des membres des sections diversifiée.

Pour OS 3 :

R.3.1. Protection de l'environnement par la reforestation renforcée.

Pour OS 4 :

R.4.1. Commercialisation des produits de récolte des membres renforcée.

Activités principales:

Pour R.1.1 :

A.1.1.1. Formation de 20 encadreurs agricoles sur les techniques de compostage

A.1.1.2. Restitution de la formation des encadreurs agricoles dans les 10 sections

Une formation de 20 encadreurs agricoles est prévue. Elle durera 3 jours (2 jours de théorie et 1 jour de pratique) et portera sur l'importance et l'impact de l'utilisation de l'engrais organique et de l'engrais vert sur la croissance des productions agricoles. Plus spécifiquement, seront détaillées les techniques de compostage, d'enfouissement et les associations de légumineuse. Deux formateurs externes conduiront la formation, assistés d'un agronome d'ACUCOBA. Cette formation sera suivie d'une restitution dans dix sections au profit des membres agriculteurs, à raison d'une séance par section. La restitution sera réalisée par l'agronome d'ACUCOBA, accompagné de 2 encadreurs qui ont suivi la formation.

Pour R.1.2 :

A.1.2.1. Rotation de crédits rotatifs

Cette année est prévue la rotation des crédits distribués les années antérieures : haricot, manioc, oignon et chou, sur la base de :

- Haricot : les semences distribuées en 2010 à 315 bénéficiaires, sur la base des semences multipliées en 2009, seront redistribuées cette année à 77 bénéficiaires. Les excédents de semences remboursées resteront eu sein de chaque communauté bénéficiaires afin de contribuer à sa capitalisation.
- Manioc : les semences distribuées en 2010 à 135 bénéficiaires, sur la base des semences multipliées en 2009, seront redistribuées cette année à 40 bénéficiaires. Les

excédents de semences remboursées resteront eu sein de chaque communauté bénéficiaires afin de contribuer à sa capitalisation.

- Oignon : les 236 bénéficiaires qui ont reçu des oignons, sous forme de plants en 2010, finaliseront leurs remboursements au niveau des sections d'ACUCOBA. Les remboursements reçus permettront d'acheter de nouveaux plants de choux qui seront distribués en 2011 à 156 bénéficiaires.
- Chou : les 231 bénéficiaires qui ont reçu des choux, sous forme de plants en 2010, finaliseront leurs remboursements auprès des sections d'ACUCOBA. Les remboursements reçus permettront d'acheter de nouveaux plants de choux qui seront distribués en 2011 à 161 bénéficiaires.

A.1.2.2. Suivi des activités agricoles et remboursements des crédits rotatifs

Des visites aux bénéficiaires seront organisées mensuellement par 2 agronomes de la coordination d'ACUCOBA.

2 encadreurs agricoles par section seront chargés du suivi et de l'orientation des agriculteurs dans la conduite des travaux des champs, et du suivi du remboursement des crédits rotatifs reçus par les bénéficiaires, ainsi que de la pérennisation de la banque de semences.

Les informations recueillies lors des visites seront compilées par les encadreurs sur des fiches individuelles par bénéficiaire, ainsi que par les agronomes sur des fiches de synthèses par section.

A.1.2.3. Réunion de suivi des sections

Une réunion trimestrielle par section sera tenue en présence de l'équipe d'ACUCOBA, constituée par un agronome, le Président du Conseil d'Administration et le Président de la Commission de Contrôle, et de l'équipe de la section, constituée par ses membres et le comité de gestion de la section. L'objectif est de réaliser un suivi des actions mises en place et d'évaluer les avancées et les difficultés par rapport à la gestion des banques de semences et des crédits rotatifs.

Ces réunions de suivi permettront également de définir pour chaque section leurs priorités pour l'utilisation des intérêts des fonds rotatifs.

Pour R.2.1 :

A.2.1.1. Suivi technique des activités agricoles des membres de 10 sections

A.2.1.2. Appui à la récolte des productions agricoles des membres de 10 sections

L'équipe technique d'ACUCOBA organisera des visites dans les sections appuyées afin de s'assurer que les techniques agricoles apprises lors des formations sont appliquées de façon satisfaisante, de corriger le cas échéant et de vulgariser certaines techniques qui ne sont pas encore maîtrisées par les agriculteurs. De plus, des visites des champs collectifs et individuels seront organisées dans toutes les OB membres d'ACUCOBA, pour réaliser un suivi de la gestion et de l'entretien des cultures mises en place dans les champs collectifs. Dans la même logique de soutien, la récolte des productions agricoles de haricot et de maïs des membres des 10 sections sera appuyée par les deux agronomes d'ACUCOBA et par les vingt encadreurs, par le biais de visites de suivi des bénéficiaires. Ces derniers recevront un appui en ce qui concerne le moment favorable des récoltes, les méthodes de stockage et de conservation adéquates pour garantir une production ou des semences de qualité.

Pour R.3.1 :

A.3.1.1 Formation de 10 nouveaux pépiniéristes sur la production des plantules

Une formation de 10 pépiniéristes est prévue, sur une durée de 2 jours (1 jour de théorie et 1 jour de pratique). Elle concernera la production de plantules, la maintenance des pépinières et la pérennisation de celles-ci. Seront évoqués : les critères de choix du terrain, la sélection des semences, l'installation et la gestion des pépinières.

A.3.1.2. Installation de 5 nouvelles pépinières

Afin de favoriser le reboisement au sud de Lubero, d'augmenter la production du bois d'énergie et de promouvoir l'investissement privé dans les plantations d'arbres, l'agroforesterie, le renforcement de la chaîne de valeur, du bois de chauffage et du charbon de bois, dans un contexte où sévit la déforestation et que les prix augmentent, 5 nouvelles pépinières seront installées dans les sections de Lubango, Katondi, Nyamiindo, Bunyakalongo et Kamandi. Ainsi, 2 pépiniéristes conduiront les travaux dans chacune des pépinières pour faciliter la production de 40 000 plantules d'eucalyptus pour reboiser 25 hectares. L'objectif est de fournir les plantules suffisantes pour des planteurs, originaires de 5 sections membres d'ACUCOBA et sélectionnés par le projet ECOMAKALA de WWF. Ce projet permettra de fournir 40 000 plantules à 35 planteurs dans les chefferies de Batangi et Bamate. Les plantules seront achetées à ACUCOBA au prix de 86,25 Francs Congolais par unité. Les excédents pourront être vendus à d'autres planteurs originaires des sections concernés. Les plantules produites seront vendues par ces deux pépiniéristes et les fonds collectés faciliteront la continuité des pépinières.

A.3.1.3 Distribution et suivi des plantations

Certaines des zones reboisées qui sont accessibles seront suivies par la coordination d'ACUCOBA pour veiller à la croissance des plantules et évaluer l'impact de nos pépinières sur l'environnement.

Pour R.4.1 :

A.4.1.1. Appui à la commercialisation des récoltes

Afin d'appuyer la commercialisation de la production des membres des sections, trois points de vente seront installés à Katondi, Kirumba et Luofu. L'idée est de mettre en place un circuit commercial pour valoriser les productions des bénéficiaires en cossettes de manioc et en pommes de terre, pour faciliter leur écoulement et pour limiter le contrôle des intermédiaires commerciaux. Le manioc, produit rare à Katondi sera rendu disponible dans cette zone. De même, les pommes de terre, produit rare à Kirumba et Luofu, seront rendues disponibles. Un agent chargé de la commercialisation s'occupera de la collecte et de l'entreposage des stocks dans chaque point de vente.

A.4.1.2. Echange d'expériences avec des organisations d'appui à la commercialisation

Deux échanges d'expérience seront réalisés cette année avec les organisations CAPSA LUGHUTU et COOCENKI.

- CAPSA LUGHUTU (centre d'adaptation et de production de semences améliorées): Dans le cadre d'une expérimentation pour l'intensification des activités agricoles, ACUCOBA souhaite acquérir auprès de CAPSA LUGHUTU, de l'expérience concernant la culture de la pomme de terre (spéculation appréciée par les producteurs agricoles, qui offre de nombreux atouts en termes de rendement et de commercialisation) et l'utilisation de l'engrais organique, pour améliorer la fertilité des champs cultivés.
- COOCENKI : Cet échange d'expérience concernera l'examen d'un circuit commercial rentable pour la commercialisation des denrées alimentaires.

Population bénéficiaire directe et indirecte:

Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirectes
Les bénéficiaires directs représentant 392 membres des dix sections identifiées.	Les bénéficiaires indirects représentant environ 1.960 personnes, soit les familles des membres des ménages bénéficiaires.

Détail de la population bénéficiaire par communauté, section ou village :

Communauté	Nombre de bénéficiaires direct(e)s
LUOFU	28 personnes
NYAMIGHINDO	43 personnes
KIRUMBA	27 personnes
BUNYAKALONGO	32 personnes
KAMANDI	40 personnes
MIGHOBWE	45 personnes
MAMBASA	45 personnes
LUBANGO	43 personnes
KATONDI	45 personnes
VIRENGE	44 personnes
Total :	392 personnes

Partenaire local: ACUCOBA - Association des Cultivateurs des Collectivités de Batangi et Bamate

Dates prises en compte pour l'exécution de cette Action : 1 Janvier 2011 – 31 Décembre 2011

CADRE LOGIQUE ANNEE 2011 – ACTION 10 - ACUCOBA

	Résumé descriptif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérifications	Facteurs de risques
Objectif de développement	Augmenter les moyens de subsistance des familles paysannes ayant des faibles revenus dans le territoire du Lubero par le biais de l'accès aux ressources locales diversifiées et la promotion des pratiques alternatives.			Pertes enregistrées à cause de vols et de pillages
Objectif Spécifique 1	Renforcer la capacitation technique et mettre en fonctionnement des fonds rotatifs agricoles, qui permettent l'accès et le contrôle sur les ressources locales (semences, animaux,...) des paysannes et paysans aux Territoires de Beni et Lubero. On mettra l'accent sur l'accès et contrôle que les femmes ont sur les ressources	<p>76 familles bénéficient de fonds rotatifs agricoles</p> <p>Au moins 70% des sections ont développé des capacités de gestion de fonds rotatifs retournés</p> <p>Au moins 70% des membres formés incorporent au moins 3 pratiques agricoles</p> <p>Au moins 70% des fonds rotatifs sont remboursés</p>	<p>Base de données Fiches synthèses de distribution</p> <p>Contrat d'octroi de crédit Document de destination des intérêts des fonds rotatifs PV de réunion de Sections Rapport de l'utilisation des ressources issues de crédit rotatif</p> <p>Fiche de suivi des encadreurs agricoles Fiche de synthèse de l'agronome</p> <p>Fiches synthèses de remboursement</p>	<p>Insécurité juridique au niveau du foncier Persistence de l'insécurité dans et autour des communautés Manque de contrôle des épidémies et pestes Manque de ressources génétiques locales au début des activités Perte du capital initial (animaux, semences)</p>
Objectif Spécifique 2	Augmenter la production diversifiée des unités familiales sur la base des ressources endogènes acquises localement	<p>Au moins 100% des semences sont acquises localement par rotation</p> <p>Au moins 70% des bénéficiaires en semences augmentent leur production d'au moins 10%</p>	<p>Fiches synthèses de remboursement Fiches synthèses de distributions Base de données</p> <p>Fiches de production agricole</p>	<p>Manque de ressources génétiques locales au début des activités Indisponibilité des intrants au début des activités Retard dans la préparation des champs Manque de synchronisation avec le calendrier agricole Persistence dans le refus d'appliquer les techniques agricoles</p>

Objectif Spécifique 3	Conserver l'environnement par la promotion de la reforestation et réduction de la consommation de bois de chauffage	Au moins 50% des familles atteignent un revenu d'au moins 1\$ par jour grâce aux points de vente	Document d'enquête de revenu familial	Persistance du banditisme qui utilise les zones boisées comme refuge
Objectif Spécifique 4	Augmenter les revenus familiaux à partir de la vente de la production agricole	5 pépinières sont en fonctionnement pour la reforestation des champs 30 000 plantules sont produites et plantées	Fiches de production de plantules Fiches de distribution de plantules Séquences photo	Manque d'accès aux marchés locaux Manque de circuits d'écoulement des produits Pertes générées entre la production et la vente (pillages, pestes, épidémies, mauvaise conservation) Multiplication des intermédiaires qui réduit le bénéfice du producteur
Résultat 1	R.1.1. Capacités techniques des agriculteurs renforcés	Au moins 20 encadreurs formés en technique de compostage 392 membres bénéficient de la restitution sur les techniques de compostage Au moins 50% des membres formés appliquent la technique de compostage	Module de formation Liste des participants Module de formation Liste des participants Fiches synthèse de suivi par communauté Fiches de suivi des techniques agricoles Séquences photographiques	Resistance de la part des bénéficiaires pour changer leur pratique afin de favoriser la production
	R.1.2. Crédits rotatifs sont mis à disposition des agriculteurs	Au moins 76 ménages accèdent au crédit rotatif Au moins 65% des membres sont servis en boutures de manioc 392 ménages sont suivis pour 4 cultures multipliées Au moins 65 ménages remboursent les crédits rotatifs	Fiches synthèse de distribution Base de données Fiches de suivis Contrat d'octroi des fonds rotatifs Fiches de synthèse de remboursement Base de données	Pillage ou vol de récoltes Non entretien des cultures Perturbation du calendrier agricole

Résultat 2	R.2.1. Production agricole des membres des sections diversifiée.	<p>Au moins 70 % des membres pratiquent 4 cultures</p> <p>Au moins 70 % des membres produisent 80kg de choux par are</p> <p>La production en pommes de terre d'au moins 50 % des bénéficiaires passe de 80 KG à 100 kg par are</p> <p>La production d'au moins 70% des membres passe de 15kg à 25kg pour 2.5kg de semences en haricot</p> <p>La production des oignons passe de 50kg à 60kg par are</p>	<p>Fiches synthèse de distribution</p> <p>Fiches de suivis</p> <p>Fiches synthèse de remboursement</p> <p>Fiches de production agricole</p>	<p>Refus de pratiquer les techniques culturales</p> <p>Retard dans la préparation des champs</p>
Résultat 3	R.3.1. Protection de l'environnement par la reforestation renforcée.	<p>Au moins 20 000 plantules d'Eucalyptus produites en pépinière</p> <p>Au moins 10 000 plantules d'Acacia meansiis (black watter) produites en pépinière</p>	<p>Fiche synthèse de production de plantules</p> <p>Séquence photographiques</p> <p>Liste des planteurs</p> <p>Livre de caisse</p>	<p>Résistance des planteurs</p> <p>Non disponibilité des plantules</p> <p>Resistance au changement de mentalité et de pratiques</p> <p>Résistance à utiliser les fours améliorés</p>
Résultat 4	R.4.1. Commercialisation des produits de récolte des membres renforcée.	<p>Au moins 3 points de vente agricole sont contrôlés par les sections</p> <p>Au moins 3 000KG de cossette de manioc commercialisés par mois</p> <p>Au moins 3 000KG de pomme de terre commercialisés par mois</p>	<p>Contrat de location de points de ventes</p> <p>Séquence photographique</p> <p>Fiche de vente</p> <p>Fiche de stock</p>	<p>Manque de moyens de transport</p> <p>Insécurité sur les routes</p> <p>Insuffisance des produits agricoles</p>
Activités	<p>A.1.1.1. Formation de 20 encadreurs agricoles sur les techniques de compostage</p> <p>A.1.1.2. Restitution de la formation des encadreurs agricoles dans les 10 sections</p>			<p>Resistance à participer aux formations</p> <p>Résistance à utiliser les techniques de compostage</p>
	<p>A.1.2.1. Rotation de crédits rotatifs</p> <p>A.1.2.2. Suivi des activités agricoles et remboursements des crédits rotatifs</p> <p>A.1.2.3. Réunions de suivi des sections</p>			<p>Les intrants (semences, géniteurs) ne sont pas disponibles sur les marchés</p> <p>Les membres des OB ne respectent pas les contrats d'octroi des fonds rotatifs</p>

<p>A.2.1.1. Suivi technique des activités agricoles des membres de 10 sections A.2.1.2. Appui à la récolte des productions agricoles des membres de 10 Sections</p>			<p>Migration des encadreurs agricoles Insécurité dans la zone d'intervention</p>
<p>A.3.1.1 Formation des 10 nouveaux pépiniéristes sur la production des plantules A.3.1.2. Installation de 5 nouvelles pépinières A.3.1.3 Distribution et suivi des plantations</p>			<p>Insécurité dans la zone d'enquête Insécurité dans la zone de reboisement</p>
<p>A.4.1.1. Appui à la commercialisation des récoltes A.4.1.2. Echange d'expériences avec des organisations d'appui à la commercialisation</p>			<p>Manque d'intérêt des sections pour la vente collective</p>